

M. EMARD

*Choisi par le Saint-Siège comme
premier Titulaire de l'Évé-
que de Ste-Cécile de
Valleyfield*

On a annoncé ces jours derniers, que le Saint-Siège venait d'ériger Valleyfield en diocèse et que l'Archidiocèse de Montréal aurait un suffragant de plus. On ajoutait, que dans quelques jours les bulles d'érection seraient publiées et que le titulaire de ce siège épiscopal serait connu.

Au moment où nous mettons sous presse dit le *Monde*, nous recevons de source autorisée la nouvelle que M. le chanoine Joseph Medard Emard, chancelier de l'archidiocèse de Montréal a été appelé par le St-Père à fonder et à diriger ce nouveau diocèse.

M. le chanoine Emard est dans sa trente-huitième année. Il a fait ses études au collège de Montréal où il a été professeur pendant quelques années.

Après avoir fait son cours de théologie au Grand Séminaire des Messieurs de Saint-Sulpice, l'abbé Emard se rendit à Rome, où il prit ses degrés de docteur en théologie et en droit canon.

M. Emard connaît parfaitement l'archidiocèse et se trouve par conséquent à connaître aussi le champ ouvert à son zèle et à son gouvernement.

L'évêque de Valleyfield est le frère de M. l'avocat J. U. Emard, de Montréal. Instruit, zélé, éloquent, M. l'abbé Emard méritait la charge que les évêques du pays, de concert avec le Saint-Siège, lui confèrent aujourd'hui.

Valleyfield est bien doté d'église, de couvents, de collège, c'est un centre manufacturier important et son érection en évêché n'était qu'une affaire de temps.

Les ouvriers de Montréal seront heureux de voir le chapelain d'une de nos plus populaires associations, l'Union St-Joseph, arriver aux honneurs de la mitre.

LES DRAMES DE LA MISERE

Un arpenteur qui vient de terminer des travaux de mesurage dans le comté de Pontiac, près de la station Mackey, est arrivé à Ottawa ces jours derniers et il a raconté que toute une famille indienne a été découverte, près de Bay Lake, dans la plus affreuse misère. Les malheureuses victimes sont un indien, sa femme et leur sept enfants, dont l'aîné n'a que 15 ans. Cet indien se nomme Bowasle et il était employé par la compagnie de la Baie d'Hudson en qualité de chasseur et de trappeur. Il vivait avec sa famille dans une misérable hutte qu'il avait élevée près de Bay Lake, à environ 100 milles au sud-ouest de la station Mackey.

Le premier jour de mars, Bowasle partit pour le grand Lac à la demande de M. Christopherson, agent de la compagnie de la Baie d'Hudson. Il fit ce voyage à pied et en traînant

une tobaggan dans laquelle était tout son bagage. A son retour, alors qu'il était à plusieurs milles de son habitation, il fut soudainement frappé par la maladie et eut beaucoup de difficulté à franchir la distance qui le séparait de sa hutte.

Le lendemain de son retour, toute la famille du malheureux sauvage était malade de la grippe. Pas un membre n'était valide dans cette pauvre famille. Le temps était alors au froid et à la tempête, et les malades incapables de se procurer de la nourriture, toutes leurs provisions étant épuisées et étant trop faibles pour aller en chercher au dehors, n'avaient d'autre perspective que de mourir de froid et de faim.

Pendant qu'ils étaient dans cette terrible condition, sans nourriture, sans feu et dans la plus profonde des misères, l'épouse de Bowasle donna naissance à un enfant.

Trois jours après, Thos Philbin, un des contre-maîtres de Brouson et Weston, qui traversait la forêt à la raquette, s'arrêta instinctivement à la porte de la hutte de Bowasle soupçonnant presque le terrible drame de la misère qui s'y déroulait.

Il entra et un bien triste spectacle s'offrit à ses regards. Le père et la mère gisaient sur le sol, sans connaissance, et tous les enfants se tenaient groupés dans un coin de la hutte. L'aînée, une fille de 15 ans, avait à peine assez de force pour lever la tête et demander en mauvais français "un peu de nourriture pour les pauvres enfants."

Philbin se hâta de retourner au chantier et revint au plus vite avec des provisions et des remèdes. Philbin et ceux qui l'avaient accompagné, firent l'impossible pour sauver ces malheureuses victimes de la misère, mais il était trop tard. Lorsque le parti d'arpenteurs laissa le district quelques jours après, la mère et son nouveau-né étaient morts et cinq autres membres de la famille étaient à la dernière extrémité.

L'AVENIR DU COMTE DE STANSTEAD

Monsieur le Rédacteur,

Un grand nombre de personnes ne connaissent pas notre beau comté de Stanstead, ou, si elles le connaissent, ce n'est qu'à demi, la plupart croient qu'il n'est habité que par un petit nombre de Canadiens-Français, peu ou un mot le connaissent bien.

Ce comté à son origine, était en effet habité presque exclusivement par des colons anglais ou américains, ici et là, on voyait une famille canadienne-française. Aujourd'hui la scène change et avant peu d'années la race canadienne-française y sera en majorité. L'élément français envahit notre sol à pas de géants et par contre l'élément anglais s'en éloigne. Il ne se passe pas une seule semaine où l'on entende dire que telle ou telle ferme, appartenant à un anglais ait été vendue à un Canadien. Et généralement ces fermes achetées par nos compatriotes sont les plus belles de nos Cantons. Cela se comprend facilement, car les prix en sont relativement très-bas. Les prix de nos terres varient en proportion de la fertilité du sol, de l'état de culture et de la proximité du marché, ou contre commercial.

Les terres sont très fertiles, produisent le foin, les grains, les légumes de toutes sortes, et sont bien approvisionnées d'eau.

Pour donner une idée des progrès rapides qu'a fait l'élément français, il me suffit de dire qu'il y a vingt-cinq ans à peine il n'y avait qu'une seule église catholique dans ce comté, tandis qu'aujourd'hui il y en a six. Celle de la ville de Coaticook rivalise en richesses et en grandeur avec celles des vieilles paroisses de la province de Québec. Coaticook possède encore un magnifique Couvent en pierre, une académie commerciale de première classe, plusieurs manufactures importantes, un pouvoir d'eau magnifique et plusieurs autres choses dignes d'être vues. Enfin si l'état de civilisation continue ainsi, il est évident que dans quelques années le comté sera aux deux tiers Canadien Français.

Voilà pourquoi nous, Canadiens Français, voyant la fortune nous tendre les bras, nous faisons tout notre possible pour nous y jeter au plus tôt; et pour quoi nous nous adressons si souvent à nos compatriotes afin qu'au lieu de prendre la route des Etats-Unis et du Nord-Ouest, ils viennent nous visiter et s'assurer par eux-mêmes des avantages nombreux que nous pouvons leur offrir. D'ailleurs pourquoi émigrer aux Etats-Unis lorsqu'on peut trouver chez soi ce que l'on envie et cherche ailleurs. Pourquoi s'expatrier, abandonner ses parents, ses amis et s'éloigner du sol natal, lorsque près de soi, à un pas du village qui nous a vus naître, nous pouvons vivre et faire tout aussi bien? Allons, vous qui vous préparez à partir, à aller chercher fortune ailleurs, venez nous voir. Venez et nous vous serons un devoir de vous fournir les meilleures informations. Quoique nous vivions au milieu d'une population hétérogène, vous verrez que nous avons mis un soin scrupuleux à conserver nos vieilles coutumes canadiennes et comme vous, nous savons recevoir et mettre à l'honneur ceux qui daignent nous honorer de leur visite.

Merci M. le Rédacteur
Votre servit.

J. F. BELLE
Cultivateur.

Coaticook, P. Q.

NOTRE MARINE

Depuis une douzaine d'années, le Canada a fait un pas immense.

Il est devenu l'une des grandes puissances maritime du monde.

En 1879, notre tonnage maritime n'était encore que de 7,500,000.

Il monte en 1891 à 18,750,000—soit une augmentation de 160 pour cent.

Ces chiffres ne comprennent pas le cabotage qui, de 12 millions, en 1879 s'élève maintenant à 25 millions, une augmentation de plus de cent pour cent.

LA PERTE DU BLE AU TEMPS DE LA SEMENCE

On estime que sur le blé confié en terre pour la semence, chaque printemps, il y a une perte de plusieurs millions de minots; de quoi nourrir des milliers de familles. Ces pertes proviennent de ce que l'on sème le blé trop superficiellement, ou trop profondément, ou d'une manière incertaine.

Si le terrain est raboteux, et que l'on sème le blé dans cette condition une grande partie du grain sera semée trop profondément. Si la terre est bien meuble, et que le grain soit enterré par la herse, il y aura nécessairement perte de grains, parce qu'il aura été semé trop superficiellement.

Le meilleur moyen à adopter, c'est de semer avec le sèmeur qui enfouit le grain à la profondeur voulue, et de le couvrir ensuite avec un cultivateur.

La quantité de grains à employer par arpent, pour un champ, peut bien ne pas convenir à un autre champ presque voisin et de même grandeur; la force et la condition du sol sur lequel on sème le blé doivent, dans tous les cas, être prises en considération.

Si le terrain est argileux et raboteux, par motte, lorsque le labour n'a pas été fait en temps convenable, il faudra semer plus épais que si le sol a été uni et bien meuble. Une terre forte et en bonne condition, produira une récolte plus forte en grain que si le sol a été comparativement pauvre.

Au temps de la moisson, les résultats d'une semence trop faible, ou trop forte ou trop superficielle s'apprennent facilement. Lorsque la semence du blé est trop claire, la pousse de la paille est forte, les épis longs et les grains gros; le rendement sera comparativement faible, parce que le sol n'a pas eu l'avantage de produire plus qu'un tiers de ce qu'il aurait pu rendre, si la semence eût été un peu plus forte. Lorsque la semence est trop épaisse, la paille est abondante, mais les épis sont courts, le grain n'est pas bien rempli et le rendement en est faible. Lorsque la semence de blé est faite d'une manière irrégulière, tantôt trop claire, tantôt trop épaisse, la qualité du grain ne sera pas égale sur tout le champ; elle variera suivant le plus ou moins de semence faite dans les différentes parties du champ.

Le champ dans lequel on sème du blé doit être soigné profondément, ainsi que les raies servant à conduire le bœuf aux fossés. L'eau ne doit pas séjourner sur le sol; car si le grain qui vient d'être semé reste même une journée entière dans l'eau, ou est exposé à une trop forte humidité durant quelques jours, on peut être certain qu'il ne germera pas; c'est pourquoi on remarque parfois dans un champ de nombreux vides causés par un séjour trop prolongé de l'eau à différents endroits du champ.—*La Gazette des Campagnes*

ECHOS

Cour Supérieure—La Cour Supérieure de ce district s'est ouverte jeudi, sous la présidence de l'Honorable juge Tellier.

Accident—Jeudi après-midi, vers 11 heures M. Samuel l'Houreur, employé chez MM. Séguin & Lalime, était à mettre une courroie sur une poulie lors qu'il se fit prendre la main. Heureusement que M. Albert Maye eut le temps de jeter la courroie à côté, sans cela il serait arrivé un très grave malheur à M. l'Houreur qui s'en est sauvé avec une légère blessure au poignet.

Personnel—Le Révérend Père Jean-Marie, abbé mitré de l'abbaye Bellefontaine, département de Maine et Loire, France, et prieur général de l'Ordre des Trappistes, était à St-Hyacinthe jeudi en compagnie de quelques autres Pères.

Mort d'un concitoyen—Nous regrettons d'apprendre la mort d'un ancien concitoyen.